

Classement de biens culturels mobiliers

A.M. 28-04-2016

M.B. 18-10-2016

La Ministre de la Culture a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 28 avril 2016 l'ensemble patrimonial des honneurs à P.P. Rubens par Charles I^{er}, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

La Ministre de la Culture a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 12 mai 2016 les saint Luc et saint Marc du Grand Curtius à Liège, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

